

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



**MUPRAS**

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

**Déclaration de Maladie**

M22- 0011551

120178

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02275 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : SAADI EL ZUSTAPHA

Date de naissance : 07/01/1952

Adresse : lot ATTADAMOUNE Rue 6 N° 61 OULIA CASABLANCA

Tél. : 06 49 34 27 52 Total des frais engagés : 389.90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BAGHDADI Tayeb  
Médecin Spécialiste  
ORL Chirurgie Cervico- Faciale  
Tél : 06 68 52 19 17

Date de consultation : 18/06/2022 Nom et prénom du malade : SAADI Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affect. ORL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 18/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/06/22	5		250000	Dr BAGHDAD Médecin Spécialiste ODL Chirurgie Cervico-Faciale tel 06 88 52 19 17
18/06/22	1K5		150000	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
CEPHALOMECANICA	18/06/22	32,90

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G D B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



د. البغدادي الطيب  
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض و جراحة :  
الأذن والسمع ، الأنف وجيوب الأنف،  
الحلق والحنجرة، العنق والغدة الدرقية  
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Oto-rhino-laryngologue  
Spécialiste des maladies et chirurgie de :  
Oreille et Audition, Nez et Sinus,  
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde

Lauréat de la faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Casablanca

## ORDONNANCE

Casablanca, le 18/06/22

Mr SAADI cl Mustapha

32,90 - Exoderil

ugt/17



PSL 0687

20/06/22

قارورة من 10 مل

LOT: 0011  
EXP: AUT 2026  
PPV: 32,90 DH

EXODERIL® SOLUTION 1%  
Flacon de 10 ml  
Non renouvelable AMC

6 118000 020578

Dr BAGHDADI Tayeb  
Médecin Spécialiste  
ORL Chirurgie Cervico-Faciale  
tél : 06 68 52 19 17

Tél.: 05 22 89 93 93

Urgences: 06 68 52 19 17

drbaghdadi@hotmail.com

25, Bd HH24, (Rond-point George, Bd Oum Rabia) Oulfa - Casablanca

25، شارع HH24، تجزئة مولاي التهامي ، (مدار جورج وشارع أم الريبي)

حي الالفة - الدار البيضاء



د. البغدادي الطيب  
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض و جراحة :  
الأذن والسمع ، الأنف وجيوب الأنف ،  
الحلق والحنجرة، العنق والقدة الدرقية  
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Oto-rhino-laryngologue  
Spécialiste des maladies et chirurgie de :  
Oreille et Audition, Nez et Sinus,  
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde

Lauréat de la faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Casablanca

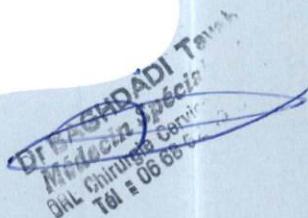
## ORDONNANCE

Casablanca, le 18.06.2012

### Note d'honoraires

Le Dr BAGHDADI Tayeb, prie M<sup>saadi mustapha</sup> d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et lui présente, suivant l'usage, sa note d'honoraires pour <sup>messaggerie seille</sup>

S'élevant à la somme de <sup>cent 100</sup>  
dirhams.



Tél.: 05 22 89 93 93

Urgences: 06 68 52 19 17

drbaghdadi@hotmail.com

25, Bd HH24, (Rond-point George, Bd Oum Rabii) Oulfa - Casablanca  
25، شارع HH24، تجزة مولاي التهامي ، (مدار جورج وشارع أم الريبيع)  
حي الالفة - الدار البيضاء